



Outil de réflexion sur l'indépendance professionnelle

En tant que diététiste-nutritionniste membre d'un ordre professionnel, vos actions sont guidées par un code de déontologie. L'on s'attend à ce que vous fassiez preuve de jugement et d'autonomie sur le plan professionnel. Au quotidien, il n'est pas toujours facile de poser les bonnes actions ou de prendre des décisions éclairées.

Nous vous faisons part de cette mise en situation qui a été préparée dans le cadre du Colloque 2021 sur l'indépendance professionnelle (« Garder le cap dans un environnement en constante évolution »). Profitez de l'occasion pour tester vos réflexes. Cette entrée en la matière vous permettra de découvrir des notions importantes sur le sujet. Pour l'approfondir, la formation complète est désormais accessible en ligne. Pour acheter la formation complète sur l'indépendance professionnelle, [cliquez ici](#).

Mise en situation – Les contenants en plastique

Michel est diététiste-nutritionniste et chef du service d'alimentation d'un centre hospitalier. Depuis plusieurs années, les coûts reliés au fonctionnement de son service (aliments, équipements, main-d'œuvre, etc.) ne cessent d'augmenter. Or, le budget alloué à son service n'a certainement pas augmenté. Aussi, Michel est toujours à la recherche de nouvelles idées pour économiser.



Un jour, une représentante pharmaceutique de ProNutri lui propose d'utiliser des contenants en plastique (format 120 ml) avec le logo de la compagnie pour portionner les préparations nutritives orales. Michel décide d'en demander en grande quantité puisqu'ils sont gratuits et de les utiliser non seulement pour servir les préparations nutritives orales, mais aussi pour distribuer les jus, les liquides épaissis faits maison, la salade de fruits et les desserts au lait.

Aline, diététiste-nutritionniste clinicienne dans le même centre hospitalier, est étonnée de voir dans le plateau d'un de ses patients lors de son évaluation au moment du repas, quatre aliments différents portionnés dans les contenants de la compagnie. Le patient lui demande : « Est-ce que vous faites la promotion de ProNutri ? » Aline, embêtée, lui a répondu : « Pas du tout. À l'hôpital, nous servons les préparations nutritives de ProNutri, mais il existe d'autres préparations nutritives de différentes compagnies en pharmacie qui sont équivalentes sur le plan de la valeur nutritionnelle. »

En fin de journée, Aline rencontre Michel pour lui exprimer son malaise face à cette situation.

Selon vous, Aline a-t-elle raison de ressentir un malaise face à cette situation ? Pourquoi ?

Quels sont les enjeux éthiques ?

Enjeux principaux sur lesquels réfléchir¹:

- > Maintenir la séparation entre les activités professionnelles et la promotion de marques de produits
 - ▶ Aline a raison d'être mal à l'aise. L'offre d'échantillons n'est pas en soi un problème. Cela le devient quand on peut y voir une *préférence* pour une marque en raison de sa très grande visibilité dans les activités professionnelles;
 - ▶ L'activité professionnelle ne doit pas être associée à la promotion d'une marque en particulier, au risque d'une perte d'indépendance.
- > La confiance du public envers la profession et l'indépendance professionnelle
 - ▶ L'utilisation massive des contenants en plastique au logo de la compagnie peut laisser croire au public qu'il existe une association entre l'activité professionnelle et la compagnie;

- ▶ Les mobiles des professionnels engagés dans ces activités peuvent être remis en question (conflit d'intérêts apparent), tout comme ceux de la profession (image mercantile);

> La précarité des ressources versus l'indépendance professionnelle

- ▶ La disponibilité des ressources semble bien poser un problème dans la mise en situation. Toutefois, la solution ne réside pas dans ce type d'association qui nuit à l'indépendance professionnelle;
- ▶ Il importe de faire connaître à la direction de l'établissement la nature du problème et ses répercussions sur l'indépendance professionnelle;
- ▶ Si la pratique est imposée par la direction de l'établissement, c'est cette dernière qui devra en assumer la responsabilité; les professionnelles devraient néanmoins pouvoir exprimer leur désapprobation.

En cas de doute, faites les trois tests¹.

Test de publicité :

- ▶ Serait-on prête à rendre publique la décision que l'on prendra ?
- ▶ À la voir exposée dans les médias ?
- ▶ Se sent-on apte à la justifier à quiconque le demanderait ? À l'ODNQ ?

Test de réciprocité :

- ▶ À la place des autres parties concernées par la décision, trouverait-on acceptables la décision et les raisons qui la sous-tendent ?
- ▶ Est-ce que je trouverais acceptable cette décision en tant que client de la professionnelle qui l'a prise ?

Test d'impartialité :

- ▶ Est-ce qu'un jury impartial (guidé uniquement par les attentes légitimes à l'égard des diététistes-nutritionnistes) trouverait acceptables la décision et les raisons énoncées qui la sous-tendent ?

1. Bégin, Luc, Présentation colloque 2021, l'indépendance professionnelle, gardez le cap dans un environnement en constante évolution